

## Distribution de vêtement de marque via un site internet

## Par mike hunter, le 25/10/2016 à 02:06

Bonjour,

J'aurai quelques questions à propos de la vente de marques sur mon site internet :

Mon projet est de vendre, sur demande, des vêtements sur mon site internet.

## Je m'explique:

- 1. Je vends un produit X sur mon site internet (je ne possède pas de stocks à mon domicile),
- 2. Un client commande ce produit X sur mon site internet
- 3. Je commande ensuite ce produit X chez un site internet Y
- 4. Une fois reçu à mon domicile, je lui envoie ce produit X

## Mes questions:

- 1) Ai-je le droit de vendre sur mon site l'article acheté sur un site Y, sans autorisation, sans contrat de distribution ?
- 2) Si oui, ai-je le droit d'utiliser les photos de l'article provenant du site Y pour pouvoir revendre l'article sur mon site ? sans autorisation ?
- 3) Ai-je le droit de faire ceci, je m'explique :
- créer une catégorie "Désigner" sur mon site, dans laquelle se trouverai toutes les marques que je vends.

et en cliquant sur les marques on pourrait voir tous les articles de la marque en question en vente sur mon site.

Car je me demande si les marques veulent bien que leurs noms soit mentionnés sur des sites avec lesquels ils n'ont aucun contrat ni accord ?

- 4) Suis-je obliger de mentionner sur mon site la méthode de livraison "sur demande" que j'ai expliquée tout en haut ?
- 5) Suis-je obligée de mentionner sur mon site les sites sur lesquels j'achète les articles pour les revendre sur le mien ?

Merci.

Par **mike hunter**, le **31/10/2016** à **13:27**up